



Produits Protection Commercial Incendie  
Vente, service et contrat d'entretien

[www.extincteurs.ca](http://www.extincteurs.ca)  
[info@extincteurs.ca](mailto:info@extincteurs.ca)  
**514-777-4155**

### VOUS OFFRE

L'entretien des extincteurs comporte plusieurs aspects. Nous voulons dans cette section, démystifier les différentes étapes d'entretien des extincteurs portatifs. Les extincteurs à pression permanente n'ont pas à être rechargés à chaque année. Ces portions de textes proviennent du Code National de Prévention des Incendies ainsi que la norme sur les extincteurs portatifs de la National Fire Protection Association, norme numéro 10, édition 2002, ci-après appelé NFPA-10.

En vertu de l'article 6.1.2 de la NFPA # 10, les extincteurs doivent être vérifiés au moins une fois par année par une firme spécialisée ayant dans son personnel une personne qualifiée qui a suivi la formation pour effectuer les différentes opérations de maintenance nécessaires et qui a les manuels d'entretien des fabricants pour effectuer les opérations de service nécessaires.

Tel que spécifié dans le chapitre 6 de la NFPA # 10, l'entretien annuel d'un extincteur doit comprendre au minimum les points suivants :

Vérifier si l'extincteur est à l'endroit désigné.

Vérifier si l'accès et la visibilité de l'extincteur ne sont pas obstrués.

Vérifier que l'extincteur convient au type de risque à protéger et qu'il est assez puissant au risque désigné.

S'assurer que les étiquettes sont conformes (instructions, classes d'incendie et étiquette SIMDUT (Système d'Informations sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)).

Vérifier la pression du manomètre.

Vérifier si le sceau de sécurité est toujours en place.

Vérifier les composantes extérieures de l'extincteur, (boyau, manomètre, poignées, condition extérieure du cylindre, etc.). Afin de déterminer s'ils sont pleins, peser ou soulever les extincteurs.

Effectuer un relevé avec différentes informations relatives à cet extincteur avec entre autres les dates d'essai hydrostatiques

## Spécial **Automne 10%** **Rabais sur Recharge** **D'extincteurs**



P.P.C.I 2003 fait aussi l'inspection des lumières et batteries pour sortie d'urgence, inspection des détecteur de fumée fait un rapport selon norme NFPA 101. Certificat d'inspection, nous sommes spécialisés en sécurité

